

Document d'informations clés

CAPITALATWORK SICAV B EQUITIES
UN COMPARTIMENT DE CAPITAL AT WORK SICAV B (LE
« FONDS »)

Classe : Equities - ISIN : BE6298517168

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom : Capital at Work SICAV B - CapitalatWork SICAV B Equities - Equities
Nom de l'initiateur : Lemanik Asset Management S.A.
ISIN : BE6298517168
Site internet : www.capitalatwork.com

Appelez le +352 26 39 60 pour de plus amples informations.

L'Autorité des services et Marchés Financiers (FSMA) est chargée du contrôle de Lemanik Asset Management S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Lemanik Asset Management S.A., une société de droit luxembourgeois, est agréée en Belgique et réglementée par la FSMA.

Le présent document d'informations clés est exact au 2 avril 2025.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Ce produit est un compartiment de Capital at Work SICAV B, un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) soumis à la loi belge.

DURÉE

Le Fonds est établi pour une durée illimitée.

OBJECTIFS

L'objectif du compartiment « Equities » est d'offrir à ses investisseurs une plus-value en capital, principalement à travers des investissements en actions cotées. Le compartiment recherche une performance absolue, sans viser à répliquer ou excéder la performance d'aucun indice. Le compartiment est géré de manière active. Le compartiment ne bénéficie d'aucune forme de garantie ou de protection du capital investi par ses investisseurs et la recherche de cet objectif de gestion suppose la prise de risques – principalement en actions – qui, s'ils se matérialisent, peuvent entraîner la perte de tout le capital investi.

La stratégie qui sera suivie par le Gestionnaire dans la gestion du compartiment sera discrétionnaire : le Gestionnaire pourra composer le portefeuille avec tous les instruments financiers dans lesquels une sicav institutionnelle de droit belge peut investir, et couvrant tous les secteurs et zones géographiques. Les actifs en portefeuille seront sélectionnés par le Gestionnaire en fonction de ses anticipations quant à l'évolution du marché des différents actifs autorisés et quant à l'évolution de la valeur des actifs sélectionnés au sein de ces catégories d'actifs. Le compartiment investira principalement dans des valeurs mobilières à revenu variable, telles qu'actions et warrants sur valeurs mobilières émises par des émetteurs de toutes nationalités et libellées en toutes devises.

Le compartiment pourra également investir ses actifs dans des OPC en valeurs mobilières répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE du 13 juillet 2009 portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) ou autres OPC, dans la mesure où les fonds UCITS peuvent investir dans de tels OPC. Sous réserve de ce qui est dit ci-dessous (« Durabilité »), les aspects sociaux, éthiques et environnementaux ne sont pas pris en compte dans la mise en oeuvre de la politique d'investissement du compartiment.

Les dividendes, intérêts et autres distributions correspondant selon leur nature à des revenus reçus en rapport avec les actifs dans un pool, seront crédités aux compartiments qui y participent, proportionnellement à leurs participations respectives dans le pool au moment de leur encaissement.

Veillez vous référer au Prospectus pour plus d'informations sur la classification du compartiment dans le cadre du règlement Sustainable Finance Disclosure Regulation (« SFDR »).

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit convient aux investisseurs de détail ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui ne nécessitent pas la garantie de leur capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à accroître leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement pendant 5 ans.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est CACEIS Bank, Belgium Branch.

Des informations complémentaires concernant le Fonds (y compris le prospectus en vigueur, les derniers états financiers et le dernier rapport semestriel) ainsi que les derniers prix des parts sont mis à disposition gratuitement en français auprès du service financier, CapitalAtWork S.A. Avenue Edmond Van Nieuwenhuysse 30, 1160 Auderghem, ou sur simple demande écrite à Lemanik AssetManagement S.A., 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, Luxembourg ou par e-mail à fund.reporting@lemanik.lu. Ce KID décrit un compartiment d'un OPCVM et le prospectus et les rapports périodiques de l'OPCVM sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM mentionné au début du document. Les actifs du compartiment sont séparés des actifs des autres compartiments du Fonds et ne peuvent pas être utilisés pour payer les dettes des autres compartiments du Fonds.

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	EUR 473	EUR 1 629
Incidence des coûts annuels (*)	4.7%	2.4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9.2% avant déduction des coûts et de 6.8% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution jusqu'à 3.00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à EUR 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.35% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 135
Coûts de transaction	0.15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 15
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	5.00% de l'excédent de performance du compartiment par rapport à la Valeur Nette d'Inventaire historiquement la plus élevée sur laquelle une commission de performance a été payée (« High Watermark ») et la performance sur l'exercice courant qui excède un taux de rendement annuel (« Hurdle Rate ») de 5.00% applicable prorata temporis. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	EUR 23

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont possibles chaque jour ouvrable. Toutes les demandes de rachat doivent être reçues en bonne et due forme par l'agent de registre et de transfert avant 15h00 (heure d'Europe centrale) un (1) jour ouvrable précédant le jour de calcul de la valeur nette d'inventaire. Les ordres de rachats seront payés dans la devise de référence concernée, généralement dans les trois (3) jours ouvrables suivant la réception des ordres.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite faire une réclamation auprès du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite décrivant le problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courriel, soit par courrier, dans une langue officielle de son pays d'origine, à l'adresse suivante :

Lemanik Asset Management S.A.,
106 Route d'Arlon,
L-8210 Mamer,
Luxembourg
<https://www.lemanikgroup.com/>
complaintshandling@lemanik.lu

Autres informations pertinentes

De plus amples informations sur le Fonds, y compris le prospectus, les derniers états financiers, les derniers prix des actions, sont disponibles gratuitement au siège de la société de gestion.

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles sur le site www.capitalatwork.com.

Les données de performance passées sont présentées sur les 7 dernières années.